

# COMITE LIMOUSIN DE TAROT

=====

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

DU 15 JUIN 2019 A JOURGNAC

\* \* \* \* \*

Excusé : D. Gimeno

Présents : 59 licenciés

### 1) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- LES STATUTS : modification de l'adresse du siège social  
adopté à l'unanimité

-LES ELECTIONS :

Suite au dysfonctionnement de 2018, il faut élire les 9 membres du conseil d'administration ; il y a 13 candidatures. Les 9 premiers en quantité de voix seront élus ; s'il y a deux scores ex aequo, il y aura tirage au sort.

Adopté à l'unanimité

Pour les mandats : les 3 candidats ayant le plus de voix seront élus pour 3 ans, les trois suivants, pour 2 ans et les 3 derniers, pour 1 an.

Une opposition, une abstention,  
Système adopté.

### 2) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président :

Avec le Président, Daniel Sagnat, qui a une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette saison, nous faisons une minute de silence.

Le président précise qu'il a eu plaisir à travailler avec cette équipe ; merci à Alain, Bernadette, et Patrick ; Patrick, qui a fait un travail exceptionnel ; merci à Richard, pour la discipline.

Nous avons innové, avons fait des investissements, globalement, nous sommes satisfaits du fonctionnement de l'année.

Adopté à l'unanimité.

Le trésorier :

Alain Meyraud est satisfait d'avoir travaillé avec une belle équipe qui a fait son travail.

Nous constatons un résultat déficitaire de 470.18 €.

Le trésorier nous analyse les chiffres, précise que la recette des engagements est supérieure à cause de l'augmentation des inscriptions aux championnats.

Les recettes diverses : ventes de jeux aux clubs, et organisation de 10 coupes comité qui ont généré en moyenne 200,00 € de bénéfice et 1 avec environ 300,00 €.de bénéfice.

Légère augmentation des défraiements où on a donné 100,00 € en individuel et 50,00 € en équipe.

Mr Landy a touché ses défraiements, est-ce bien normal car on ne le voit pas faire vivre le comité.

Arbitrage : Il est en désaccord avec le président concernant le tarif appliqué qui lui semble trop élevé ; il a d'ailleurs vu avec deux autres comités qui donnent en moyenne 150,00 € seulement.

Donc question de défraiement d'arbitrage à étudier.

Il souligne l'achat d'informatique.

Il rappelle que les 9 premiers au championnat en libre pour Pontarlier ont été récompensés.

De même que les clubs qui ont reçu 50€, pour la coupe comité.

Alain remercie Daniel pour toutes les idées qui ont été développées. Il nous égrène quelques citations de président, d'écrivain....

Le trésorier remercie D. Lefèvre qui lui a fait les tableaux.

Il est satisfait de faire plaisir aux licenciés ; il termine avec deux autres citations.

Approbation des comptes de l'exercice 2018/2019

Rapport du trésorier et quitus 2018/2019 Adoptés à l'unanimité.

Point sur les licences et les clubs :

Bernadette Mathieu précise que le club de Cosnac n'existe plus, donc il y a 11 clubs avec 192 licenciés, soit 14 de moins que l'an dernier.

Elle constate que la baisse se situe principalement sur le club de St Yrieix avec 7 licenciés de moins et Chalus moins 2.

Elle rappelle que le pourcentage des féminines est de 23,5 % mais malheureusement celui des jeunes n'est que à peine 2 %. Il va donc devenir urgent de recruter des jeunes.

Elle donne la moyenne d'âge de chaque club.

Pour ce qui concerne les demandes de licences et affiliations, beaucoup d'effort sont encore à faire.

Elle termine en précisant qu'elle va donner les enveloppes à chaque président de club pour les élections, ainsi que le déroulement du vote.

### COMPTE RENDU D'ACTIVITE DES COMPETITIONS

Patrick Elophe, CCR, nous commente les tableaux qu'il a effectués et distribués à l'assemblée.

Il constate une diminution de 18 joueurs sur la saison.

En coupe comité, le libre est plus dynamique ;

Il explique son bilan, et pense que c'est un déroulement positif.

Daniel ajoute qu'avec la décision concernant l'alcool, il n'y a pas eu de problème d'excès.

### DEROULEMENT DES ELECTIONS

Détail suit après les questions diverses.

### QUESTIONS DIVERSES

Jacques Barral : concernant la coupe de France à La Rochefoucault : plus de salle

Daniel et Patrick précisent que le maire a oublié les européennes ;

J. Claude Chateau : il se serait plaint au « patron du comité » là-haut ; pour avoir des explications sur un litige en championnat donne libre. Il a eu la même réponse quant à la décision prise en Comité Limousin.

Il conteste simplement le fait qu'il ne s'est pas plaint, mais qu'il a demandé des explications.

A. Chiquet : Coupe du comité : sur la non participation : montant de l'inscription trop élevée, et Redistribution pas assez élevée.  
Championnats triplette D3 et quadrette D3, individuel promo : est-ce possible de les faire en une seule séance  
Daniel répond que c'est autorisé par la fédé ; mais que c'est plutôt un problème d'horaire. L'étude est en cours pour commencer le matin.

Elisio Gomez : à Chalus, il pense anormal que Sybille n'est pas joué, il dit qu'il aurait fallu qu'un joueur du club se retire : c'est un championnat, on ne peut pas éliminer un joueur.

J. Cl. Parneix : coupe de la Hte Vienne : il faudrait en faire 5 et payer les 4 qui ont participé.  
En réponse : la coupe du comité à 11, c'est peut-être un peu trop, mais la coupe de la Hte Vienne doit disparaître au profit de la coupe comité. Il faut étudier toutes les possibilités pour que chacun puisse y trouver son intérêt ;

A. Counil : redistribution : mettre plus de prix pour permettre à un plus grand nombre de rentrer dans ses frais ;  
aider les jeunes qui veulent s'investir dans le tarot (aide au déplacement.....)  
en réponse, pour la redistribution, si on ne donne pas assez au 1<sup>er</sup>, il y a mécontentement, si on étale, les gens ne sont pas contents non plus ; Alain précise qu'en coupe comité, il y a 75 % de redistribution .

P. Clavel : tripletteD3, réfléchir à avancer la date car problème de logement pour Vichy.  
Changer les assiettes par d'autres trophées

A. Chiquet : il y a trop d'argent dans la caisse du comité et pas assez de redistribution aux joueurs, les bénéfiques devraient être distribués aux joueurs.

J. Lanerière : Quand se décide les horaires de championnats  
réponse : après l'élection .

Le résultat du vote est donné, la réunion se termine par un apéritif offert par le comité, suivi du repas payé par moitié aux présents de l'assemblée générale.

Fin de l'A. G. à 12h20